

**Procès-verbal de la 1^{ère} Assemblée Générale, mercredi 13 février 2002,
20h00, Salle de la Gouvernière, Lignières**

Présents : une centaine de personnes, dont 85 ont signé les listes de présence

Excusés : une trentaine de personnes

Président : M. Michel Walthert

Secrétaire : M. André Rothenbühler (directeur ad intérim)

1. Ouverture et salutations

Il est 20h15 lorsque Monsieur Walthert ouvre la séance en remerciant les nombreux participants et en saluant particulièrement les Conseillers nationaux, les Députés et les Maires de commune, ainsi que les représentants de la presse.

M. Walthert exprime son plaisir d'ouvrir la première Assemblée du Parc dans le canton de Neuchâtel et dans la dernière commune ayant accepté d'être membre sociétaire. Il la remercie pour son accueil.

M. Walthert signale encore que des exemplaires des statuts sont disponibles en allemand et qu'à ce sujet la version française devra encore faire l'objet de quelques petites corrections d'ordre cosmétique.

Deux scrutateurs sont nommés : M. Jäggi de Péry et M. Bühler de Cortébert.

Personne de contestant la convocation et l'ordre du jour, ceux-ci sont acceptés tels que proposés et M. Walthert déclare l'Assemblée ouverte.

2. Procès-verbal de l'Assemblée constitutive du 26 septembre 2001

Accepté sans remarque, avec remerciements à son auteur, M. Rothenbühler.

3. Rapport du Président

Le rapport du Président est présenté en trois parties :

1. Ce qui s'est passé depuis le 26 septembre ;
2. Ses réflexions sur le développement durable ;
3. Sa vision pour le Parc.

A l'intention des nouveaux membres, M. Walthert rappelle d'abord les 13 membres du Comité. Il informe ensuite de la nomination d'un vice-président en la personne de M. Alain Ducommun de Pro Natura et de la nomination d'un Bureau composé de MM. Walthert, Boillat (maire de Saint-Imier), Voutat (téléskis Les Savagnières), Ducommun (Pro Natura) et Mme Lecomte (Bison-Ranch).

L'organigramme qui est présenté montre aussi que 7 commissions ont été créées, commissions dont M. Walthert indique les présidents :

- | | |
|--------------------|----------------|
| 1. Agriculture : | M. Kaempf |
| 2. Tourisme: | Mme Combre |
| 3. Environnement : | M. Ducommun |
| 4. Transports : | M. Sunier |
| 5. Sylviculture : | M. Girardin |
| 6. Charte : | M. Grosvernier |

Le Comité s'est aussi penché sur un règlement d'organisation qui n'est pas encore totalement terminé et sur les objectifs des commissions, sur leurs compositions, ainsi que sur un budget de fonctionnement pour l'année 2002, avec les premiers travaux à engager. Ces différents points seront repris par M. Rothenbühler et M. Ducommun.

Le Président revient ensuite sur la vocation de notre association et sur la notion de développement durable que celle-ci souhaite mettre en place pour l'ensemble du massif. Il rappelle l'importance de ce concept qui traite des interactions entre l'économie, l'écologie et le social et tout le bien-fondé de son application pour le massif de Chasseral, qui est en fait le premier projet de cette importance sur ce thème en Suisse. Il rappelle enfin l'importance d'un tel projet pour notre région pour mieux mettre en valeur nos richesses en particulier le

Chasseral, ce sommet qui est un symbole pour beaucoup de monde. Il affirme son optimisme aux vues des premières séances de Comité qui ont montré qu'il était possible de travailler ensemble en respectant les intérêts de l'autre et en progressant. Il termine son rapport en remerciant l'assemblée pour la confiance qu'elle témoigne au Comité et en affirmant sa détermination quant aux activités de l'Association qui seront, il l'espère, plus nombreuses encore grâce à l'engagement prochain d'un directeur ou d'une directrice.

4. Rapport du Directeur ad intérim

M. Rothenbühler, qui fonctionne momentanément en tant que Directeur, rappelle ce qui a déjà été élaboré pour l'Association. En 1998 un plan de base nature, préalable à toutes activités car il faut savoir ce qui existe à Chasseral. Ce plan de base nature n'a pas répertorié de nouveaux objets sous protection, mais fait la synthèse de l'existant, à savoir les objets sous protection au niveau national, cantonal et communal. Suite à ce plan de base nature, un groupe de pilotage a été créé pour réfléchir à un projet global pour Chasseral. Les résultats de ces travaux ont débouché sur un plan directeur qui fixe le quoi - c'est-à-dire que faire à Chasseral, ainsi que sur un modèle d'organisation qui fixe le comment - comment réaliser à Chasseral les actions souhaitées ? C'est assurer en fait le fonctionnement de l'Association et son financement.

Les résultats obtenus sont à qualifier de très bons, puisque 11 communes ont accepté de contribuer à l'Association à raison de Fr. 4.- par habitant, que plus de 130 membres individuels et collectifs ont manifesté leurs vœux de participer à cette association avant le 26 septembre dernier et que la Confédération par le biais de l'arrêté fédéral Regio Plus nous promet une aide de 1 million sur 5 ans. Le groupe de pilotage a donc considéré que ces bases étaient suffisamment solides pour créer l'Association du Parc. Le 26 septembre dernier, l'Assemblée constitutive a donc réuni plus de 150 personnes, ce qui est très bien et a vu la création d'un Comité avec plus de membres volontaires que ne le prévoyaient les statuts, ce qui est évidemment aussi un excellent signe.

Depuis lors 7 commissions ont été créées :

Commission Agriculture

Objectifs :

La commission Agriculture représente les intérêts de l'essentiel de la population du massif et a pour objectifs :

- De veiller à la défense des intérêts de la population agricole du Massif en étant à la fois son informateur, son baromètre et son porte-parole envers l'Association et d'autres partenaires;
- D'accompagner les travaux des responsables cantonaux;
- D'informer et de sensibiliser les visiteurs au monde agricole.

Président : **Kaempf Ulrich**, Villeret

Membres : **Lecomte Anne-Lise**, Les Prés d'Orvin - **Thiébaud Valérie**, Nods - **Lederman Ulrich**, Les Prés de Cortébert - **Dupasquier Nicolas**, Les Prés d'Orvin - **Oppliger Alexandre**, Courtelary

Commission Environnement

Objectifs :

La commission Environnement de l'Association Parc régional Chasseral a pour objectifs :

- De défendre les intérêts de la nature et du paysage et de veiller au respect de l'environnement dans les activités pratiquées sur le massif;
- De proposer les mesures d'amélioration nécessaires;
- De conceptualiser et de mettre en œuvre les actions d'information et de sensibilisation du public sur les thèmes environnementaux.

Président : **Ducommun Alain**, Neuchâtel

Membres : **Juillerat Philippe**, Neuchâtel - **Gigon Michel**, Reconvilier - **Baumgartner Henri**, Nods - **Grosvernier Philippe**, Reconvilier

Commission Tourisme

Objectifs :

La commission Tourisme de l'Association du Parc régional Chasseral intervient dans 4 domaines principaux pour le développement touristique du Parc :

- Développement des infrastructures touristiques (définition des besoins, initiation de projets, évaluation de projets de tiers) ;
- Elaboration et commercialisation d'offres touristiques (constitution d'offres, formation, réservation) ;
- Promotion générale du Parc régional (publicité, actions promotionnelles, prospectus, etc.) et promotion des ventes ;
- Accueil et orientation des hôtes (concept d'accueil, points découvertes, charte de l'accueil).

Présidente : **Combre Armelle**, Moutier

Membres : **Bassin Aline**, Tavannes - **Lecomte Christian**, Les Prés d'Orvin - **Voutat Michel**, Orpond

A compléter

Commission Finances et partenariats

Objectifs :

La commission Finances et partenariats a pour objectif d'assurer le développement durable du parc en trouvant les ressources nécessaires à son bon fonctionnement.

Les ressources dont il est question ne sont pas seulement financières, il peut s'agir de différents types de partenariats favorables au bon développement de l'Association.

Dans ses recherches, elle est en particulier chargée de fournir l'argumentation adéquate, d'établir les contacts et de proposer les contre-prestations de l'Association.

Président : **Walthert Michel**, Villeret

Membres: **Cuche François**, Les Geneveys-sur-Coffrane - **Bourquin Jean-Claude**, La Neuveville - **Jaeggi Moritz**, Péry - **Rothenbühler André**, Tavannes

Commission Transports

Objectifs :

La commission Transports de l'Association Parc régional Chasseral a pour objectif de superviser et d'apporter des solutions à tous les problèmes de transports et de flux qui se posent sur le massif et à ses abords.

Dans un premier temps elle est en particulier chargée de déterminer un cahier des charges pour la réalisation d'un schéma directeur des transports sur le massif et d'accompagner ensuite les travaux à réaliser.

Président : **Sunier Willy**, Nods

Membres : **Oppliger Christian**, Tramelan - **Daetwyler Francis**, La Chaux-de-Fonds - **GaCHAT Emile**, Nods - **Quidort Jean-Daniel**, Dombresson - **Zürcher Patrick**, Tramelan

Commission Sylviculture

Objectifs :

La commission Sylviculture est chargée d'assurer l'information, la coordination et la collaboration avec les acteurs de la mise en œuvre (côté nord), de l'élaboration (côté sud) de la planification forestière régionale.

Président : **Girardin Jacques**, Orvin

Membres : **Moser Kuno**, Bienne - **Bessire Nicolas**, La Neuveville

A compléter

Commission Charte

Objectifs :

La commission Charte est responsable du respect des objectifs de développement durable. Elle :

- Examine les projets sous cet angle;
- Evalue et veille au maintien de l'équilibre entre le développement social, économique et environnemental;
- Propose son arbitrage lorsqu'elle le juge nécessaire (avec l'accord du Comité).

Président : **Grosvernier Philippe**, Reconvilier

Membres : **Mosimann Pierre**, Tavannes - **Devaux Jean-Philippe**, La Neuveville

A compléter

En conclusion M. Rothenbühler estime que jusqu'à présent tout fonctionne bien, que l'Association est très attentive à créer de bases solides pour que tous les acteurs et tous les intérêts soient pris en compte et participent à cette démarche. L'engagement d'un(e) directeur(trice) permettra d'intensifier nos travaux.

5. Discussion et approbation du budget de fonctionnement 2002

M. Walthert explique que le budget de fonctionnement présenté constitue le minimum à décider aujourd'hui pour le fonctionnement ordinaire de l'Association. Il se base sur l'indemnisation du Comité, de 7 commissions et l'engagement du personnel du Parc, à savoir : un(e) directeur(trice) et un/une secrétaire. Sur la forme les comptes sont présentés selon le nouveau modèle de comptes des communes. Au total, l'Association devrait pouvoir bénéficier pour les 5 prochaines années d'un budget annuel d'env. Fr. 600'000.-, dont seulement Fr. 200'000.- seront affectés au fonctionnement, le reste étant consacré à l'élaboration de projets concrets.

M. Fernand Cuche demande quel soutien de Regio Plus peut-on prévoir pour ce fonctionnement ? **Réponse** : la moitié des coûts, soit Fr. 100'000.-.

M. Bühler demande quelle sera en fait la structure du personnel ? **Réponse** : le Comité table sur l'engagement d'un(e) directeur(trice) à 100% et d'un/une secrétaire à env. 30-40%.

M. Walther Schmidt trouve pour sa part que ce budget de fonctionnement est peut-être trop modeste.

Au vote, le budget est accepté à l'unanimité.

6. Information relative au programme d'activités 2002/03

M. Ducommun, vice-président, rappelle que le plan directeur fixait une vingtaine de mesures à réaliser dans les domaines nature et paysage, tourisme, agriculture et sylviculture, flux et transports, patrimoine bâti. Pour 2002 et 2003, le Comité estime que les mesures prioritaires à réaliser seront :

Tourisme

1. Elaboration d'un concept d'accueil – Définition des mandats à des tiers
2. Elaboration d'un prospectus d'appel pour le Parc
3. Elaboration d'une offre – test pour groupes et commercialisation
4. Elaboration d'un concept de parcours à thèmes – Réalisation d'un premier parcours

Nature et paysage

1. Elaboration d'un concept de parcours à thèmes : aspects nature (géomorphologie, milieux naturels, faune et flore) – Réalisation d'un premier parcours
2. Végétation sommitale de Chasseral : élaboration d'un concept de protection, de gestion et de valorisation didactique

Flux et transports

1. Elaboration d'un schéma global des flux et transports (voies de déplacement et stationnements) sur le Massif
2. Examen de la liaison routière Nods – Chasseral – Saint-Imier
3. Elaboration d'un concept de pistes équestres sur le Massif

Agriculture

1. Réalisation d'une enquête auprès de tous les agriculteurs du Massif pour connaître leur situation actuelle, les problèmes à résoudre et les besoins à combler (en collaboration avec le CFVA de Loveresse)
2. Mise en valeur des produits créés sur le Massif (produits du terroir)

Sylviculture

1. Coordination des travaux du Parc avec les planifications forestières régionales (flanc nord puis flanc sud de Chasseral)

Patrimoine bâti

1. En lien avec le volet agriculture (bâtiments traditionnels)
2. Réflexion quant à un programme de restauration des réseaux de murs en pierres sèches

Les informations concernant ces mesures prioritaires n'engendrent pas de questions particulières.

7. Discussion et approbation d'un crédit d'engagement de Fr. 50'000.-

M. Walthert explique les raisons de ce crédit d'engagement. Pour pouvoir présenter des projets ficelés et chiffrés, il sera nécessaire d'engager certaines sommes pour effectuer ces travaux. Le Comité demande donc à l'Assemblée un crédit libre d'engagement de Fr. 50'000.- destiné à préciser les différents projets présentés tout à l'heure par M. Ducommun. M. Fernand Cuche demande quelles sont les compétences financières du Comité. A ce jour, celles-ci ne sont pas définies, mais la question est retenue et fera l'objet d'un point au prochain ordre du jour.

Au vote le crédit d'engagement de Fr. 50'000.- est accepté à l'unanimité.

8. Admission de nouveaux membres

Le Président signale que depuis l'Assemblée constitutive du 26 septembre, plus de 30 nouveaux membres ont manifesté leur désir de participer à nos travaux. Il renonce à en détailler la liste. **Au vote tous ces nouveaux membres sont acceptés.**

9. Divers

Locaux pour l'Association : le Président signale que l'Association aura aussi besoin de locaux et lance un appel à toutes les communes sociétaires pour qu'elles fassent des offres dans ce sens.

Vérification des comptes : il est prévu deux vérificateurs et deux suppléants à trouver dans les communes. Le Président attend des communes qu'elles fassent également des offres à ce sujet.

Bienvenue de la commune de Lignières : parole est donnée à un représentant des autorités communales qui souhaite la bienvenue à l'Association et offre au nom de la commune de Lignières une verrée après l'Assemblée.

M. Walther Schmidt félicite le Comité pour son travail. Il relève que ce projet fait preuve d'une ambition intelligente, qui montre que les gens qui s'y engagent aiment leur région et que le Comité est à l'écoute des gens par la structure d'organisation qu'il propose. Ces trois éléments sont à son avis garants du succès pour le futur de l'Association.

Un représentant de la commune de La Heutte demande qu'est-ce qui retient les villes-porte d'adhérer. **Réponse** : le concept de villes-porte est nouveau et notre Association souhaite engager des véritables partenariats avec ces villes qui entourent le Parc Chasseral à savoir : Biemme (très fortement), Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds (dans une moindre mesure). Notre Association est en train de plancher sur un concept pour proposer de véritables partenariats entre les villes et le Parc régional Chasseral. Nous avons bon espoir d'arriver à des collaborations intelligentes avec ces villes, qui ne se préoccuperont pas simplement des aspects financiers.

M. Fernand Cuhe présente le vœu que les partenaires agricoles soient associés pleinement au projet. Au vu de ce qui a été présenté ce soir, il estime toutefois qu'on est bien parti dans ce sens.

La séance est levée à 21h45 et est prolongée d'un apéritif généreusement offert par la commune de Lignièrès.